



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Affaire suivie par Diane NARDIN
diane.nardin@moselle.gouv.fr
03-87 34 33 22

Metz, le 1^{er} juin 2017

Le directeur départemental
à

**Monsieur le Maire
de KNUTANGE
Mairie**

**Place du Général de Gaulle
57240 KNUTANGE**

Objet : Dossier de déclaration concernant l'aménagement du lotissement Coteaux de Sainte Barbe » à KNUTANGE

PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification
1 dossier

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Aménagement du lotissement « Coteau de Sainte-Barbe » à KNUTANGE**
(références cadastrales de l'opération : section 1AU parcelles n°1p, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24p, 25p, 26p, 27p, 29, 32, 37p, 38p, 46p, 47p, 48p, 49p, 127p et 165p).

Ce dossier a été déposé par : SODEVAM

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2017-00232** en date du 1^{er} juin 2017, accompagné du courrier de notification du 1^{er} juin 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER

